

Rebond d'entreprise

Je suis accompagné pour rebondir face aux difficultés rencontrées par mon entreprise

Critères d'éligibilité :

- TPE inscrite au registre du Commerce et des Sociétés (RCS, services, industrie) ayant moins de 50 salariés
- Anticiper ou rencontrer des difficultés structurelles et conjoncturelles

Socle commun



Analyse
du besoin



Montage
du plan d'actions



Suivi
du dirigeant

- Réaliser un premier diagnostic global de votre entreprise
- Profiter d'un plan d'actions prioritaires à l'issue d'un second diagnostic approfondi
- Bénéficier d'un suivi individuel sur 1 an. Ce suivi porte sur la mise en œuvre du plan d'actions et sera organisé par entretiens semestriels

Modules complémentaires

Combinaison de deux modules à sélectionner parmi les modules suivants



Outils
de gestion



Repenser son
business model



Suivi
renforcé



Transition
écologique



Transition
numérique

Cet accompagnement est réalisé en face-à-face avec un conseiller expert CCI en toute confidentialité. Il est financé par La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.

“

Valeur : 749€ HT
reste à charge : 0€

”